



# Jazeneuil



**LE BULLETIN**  
DES JAZENEUILLAIS **n°1**

# EDITO DU MAIRE

Avant toutes choses, je tiens à souligner comme il est difficile de reprendre le flambeau derrière une équipe, et d'autres équipes avant elle, qui ont œuvré avec cœur et compétence au bénéfice de la commune.

Je les en remercie sincèrement.

Les Maires et les Conseillers municipaux s'engagent pour le bien de leur commune. Ils sont en conséquence tenus de prendre leurs décisions en faisant abstraction de leurs amitiés ou inimitiés, voire même au mépris de leurs propres convictions ou sentiments si la réglementation ou la loi les y contraignent. Ce n'est pas tâche facile et les citoyens ont tôt fait de condamner celui qui accomplit pourtant son devoir avec dévouement. Bien décidé à privilégier les intérêts de la communauté plutôt que les desiderata des uns ou des autres, je n'échapperai pas à la règle. Tant pis !

Ce nouveau bulletin municipal, avec son ancien titre et sa nouvelle présentation, est simplement destiné à faire connaissance. Y ont participé Justine THOMANN, Mélanie ROBERT, Muriel CASONI-DIAS, Dominique CHASSAGNE et Yannis BOUTIN.

Nous n'avons, certes, pas souhaité nous démarquer de « l'Echo de la Vonne », qui nous a servi de référence. Comme pour le site, dont la présentation a changé, nous avons eu envie d'un autre « visuel ». Sans raison particulière.

Parce que... !

Quel début de mandat ! Avait-on jamais vu une équipe municipale prendre ses fonctions 72 jours après son élection ? Que dire de nos 55 jours de confinement printanier ? Et de ce nouveau confinement/couvre-feu dont le terme n'est pas encore certain ? Et de ces multiples vaccins, encore en gestation ou à peine

sortis du moule ? Que dire, enfin, d'une situation qui nous a tous, sans exception, bouleversés dans notre façon de vivre, notre personnalité et notre perception de l'avenir, et laissera des traces durables ?

Quoi qu'il en soit, s'agissant de la gestion de la commune, le nouveau conseil ne s'est réuni qu'à la fin du mois de mai, Claude LITT ayant assuré quasiment seul, dans les conditions difficiles que chacun connaît, une interminable transition qu'il ne souhaitait aucunement.

En raison, probablement, de la quasi-absence de communication entre les élus nouvellement élus durant le confinement, trois des membres de ce conseil ont présenté leur démission. On ne peut que déplorer leur départ, l'une, historienne de grande qualité, étant impliquée dans la vie du Pays Mélusin, le deuxième spécialiste de la pêche et de la qualité de l'eau et le troisième fin technicien des questions de voirie, tous domaines importants pour la gestion de notre commune. La municipalité n'a du reste d'ores et déjà pas manqué de faire appel à leurs talents sur des questions particulières, et ils y ont répondu de manière citoyenne.

La première tâche des conseillers municipaux a consisté à voter, avec retard par rapport à la date habituelle, le budget de l'année 2020. Thierry BIL-LEROT y a laissé ses dernières forces avant de prendre une retraite méritée et de laisser sa place à Stella BOUTIN, notre nouvelle Secrétaire de Mairie.

Un commentaire sur ce budget a été



publié sur le site de la commune, concernant notamment l'augmentation de 5% des taxes communales. Le quasi-gel des ressources résultant de la suppression prochaine de la taxe d'habitation, le recul des dotations et, d'une manière générale, le retrait progressif de l'Etat depuis plusieurs années, auxquels s'ajoutent divers critères, dont celui dit « d'effort fiscal » liant le montant de certaines dotations ou subventions à une fiscalité jugée suffisamment élevée, contraignent les collectivités locales à rechercher de nouveaux revenus en jouant sur la seule variable qu'ils maîtrisent encore partiellement, la fiscalité... Et une nouvelle augmentation n'est pas à exclure en 2021, d'autant que les efforts financiers massifs consentis par l'Etat pour adoucir les mesures « anti-COVID » ne manqueront certainement pas de se traduire, à court terme, par une réduction drastique des ressources allouées aux collectivités locales.

En ces temps difficiles, la générosité et l'engagement apparaissent, cela dit, comme des lueurs d'espoir.

La générosité, c'est celle de Marie RICHARD, qui a légué à la commune près de 10 hectares de terrain agricole. Suivant la décision que prendra le conseil municipal, ces terres seront exploitées (elles sont actuellement données à ferme) ou vendues. Dans ce dernier cas, le fruit de la vente financera un projet qu'il vous appartiendra de choisir parmi ceux que nous proposerons. Par ailleurs, je proposerai que soit attribué à une rue du village le nom de la généreuse donatrice.



La générosité, c'est aussi celle des nombreux jazeneuillais ou habitants des communes voisines qui se sont manifestés au profit de la famille sinistrée à la suite de l'incendie d'une maison du bourg.

L'engagement, c'est celui des dirigeants des associations de Jazeneuil qui se sont « accrochés » pour assurer la continuité de leur activité contre vents et marées, malgré les difficultés de rassemblement, de distanciation physique ou de déplacement.

C'est aussi, et toujours, celui de nos Agents communaux, qui n'ont pas ménagé leurs efforts en cette période calamiteuse !

Nous les en remercions...

Alors, certes, nous n'avons pas eu notre festival Jazeneuil en Fête du mois de juin, ni notre traditionnel feu d'artifice, et nous sommes encore dans l'ignorance des événements autorisés dans un proche avenir.

Mais l'enthousiasme est toujours présent et les idées foisonnent.

La Maison du XVème est (presque) sortie de son cocon avec un pansement provisoire côté rivière. Enfin, plus de bâche bleue, une charpente comportant des assemblages uniques en France et parfaitement reconstitués et juste un petit manque de tuiles... !! Cela dit, elle a fière allure, et nous allons devoir donner de la voix au sein de la Communauté Urbaine pour lui trouver un usage,

même si ce n'est pas pour demain. En effet, lorsque le sort des fresques découvertes sur place aura été réglé, les travaux intérieurs seront réalisés, bien évidemment après l'obtention des (gros) financements adéquats, en fonction du ou des projets qui seront retenus. Et là, nous avons notre mot à dire...

L'église n'a pu être mise aux normes d'accessibilité en raison d'exigences contradictoires ayant occasionné des surcoûts que la commune ne pouvait plus gérer (travaux d'abord estimés à 15000 euros puis à plus de 60000 euros). Devant ce constat, nous avons décidé d'entreprendre une étude globale portant sur l'état du bâti en vue de sa remise en état intégrale (y compris l'accessibilité), en sollicitant toutes les aides possibles. Mme Aline AMILLARD-NOUGER a accepté d'assurer le 23 septembre 2020 une visite de l'édifice, où étaient représentés le cabinet d'architecture, la communauté urbaine de Grand Poitiers, l'Architecte des Bâtiments de France et la Direction Régionale de l'Action Culturelle, chacun ayant assuré la commune de son soutien. Contact est pris, également, avec la Fondation du Patrimoine, qui se dit prête à nous assister pour recueillir des fonds. Ce projet d'envergure ne sera en effet réalisable qu'avec d'importants concours financiers.

Le Logis de la Cour et l'association qui le gère, AUDACIA, sont des acteurs essentiels de la commune, en autorisant

notamment la pérennité de la Poste. Trois rencontres ont eu lieu à ce jour, en vue de confronter les points de vue sur le devenir du Logis dans la commune. Les échanges ont abouti à la constatation d'une volonté concordante de :

- Intégrer le Logis au projet de développement de la commune ;
- Intégrer totalement le bâtiment, le parc et le jardin du Logis au projet touristique de Jazeneuil ;
- Intégrer davantage les résidents aux activités citoyennes de la commune ;
- Intégrer le lieu et les résidents aux activités associatives.

A titre d'exemple, nous étudions ensemble la possibilité d'implantation d'un cabinet médical et infirmier ouvert au public dans les locaux du Logis. De même, le Logis a pris contact avec des associations pour développer des projets communs.

Ces idées pourraient constituer le fil rouge du mandat, mais nous avons aussi quelques envies bien plus modestes qui devraient largement occuper nos journées. Dans ce premier bulletin, vous trouverez un condensé des premières actualités. Le prochain bulletin, qui devrait paraître au milieu du printemps, sera consacré au budget, mais aussi à nos Agriculteurs, à nos Artisans et Commerçants et à nos Associations. Et c'est promis, il sera exigé du Maire un édito bien plus bref...



## École : un vrai RPI

Après une fin d'année scolaire plutôt chaotique, il était indispensable d'offrir à nos enfants à la fois un cadre serein et une organisation impeccable. A notre grand regret, le mois de septembre n'a pas permis de vérifier cette équation.

D'une part, en effet, la mise en place du transport scolaire a très largement patiné en raison du transfert de compétence tardif entre la Région et la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, et de la présence d'un nouveau chauffeur de bus totalement ignorant du trajet à emprunter et des horaires de transport.

D'autre part, quelques imbéciles ont décidé de visiter les locaux de l'école pour dérober du matériel pédagogique, occasionnant au passage d'importants dégâts.

Cela dit, de très gros progrès ont été réalisés pour le fonctionnement et l'avenir de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal. Ainsi, les trois écoles se sont « spécialisées », Curzay accueillant les classes maternelles, Jazeneuil les CP, CE1 et CE2, et Sanxay les CM1 et CM2. Cette nouvelle organisation permet d'éviter les classes multi-niveaux, et de constituer des groupes d'élèves stables durant l'entièreté de la scolarité.

Le transport des enfants entre les trois écoles a été adapté à cette nouvelle formule. Pour améliorer leur sécurité, l'arrêt de bus a été déplacé, à l'initiative de la municipalité, vers le parking de la bibliothèque, et la circulation de l'école vers le bus a été repensée, de sorte qu'à la rentrée de septembre 2021, une fois les travaux d'aménagement et d'accessibilité enfin réalisés (ces travaux débiteront en avril 2021), tous les enfants soient déposés et récupérés par leurs parents à l'entrée de l'école donnant sur le parking de la salle des fêtes et que véhicules ou piétons ne stationnent jamais dans la rue du Vieux Château.

## Entretien des rues : une tâche citoyenne et partagée

En date du 25/08/2020, le Maire a pris un arrêté prescrivant l'entretien des voies de circulation «au droit» de chacune des propriétés du village, essentiellement dans le bourg mais également dans les villages de la commune.

On ne le sait pas toujours, mais Jazeneuil rafle depuis plusieurs années le premier prix départemental des Villages Fleuris, lequel prend en compte, outre le fleurissement à proprement parler, de nombreux critères tenant à l'abandon des traitements phytosanitaires, à la favorisation de la biodiversité et à l'aspect général des rues.

Nos 1,2 agents affectés aux services techniques, Florent à 70% et Jean-Michel à 50%, sont partout à la fois, réparant mécaniques et bâtiments, déplaçant ou déménageant matériels ou mobiliers, plantant, élaguant, fauchant, tondant, broyant, transportant ou arrosant la végétation. La diversité de leurs missions et la charge que cela représente rendent matériellement impossible un entretien satisfaisant de toutes les voies de circulation de la commune. La participation de chacun, dans la mesure de ses moyens, est donc nécessaire.

Certes, tous les jazeneuillais ne sont pas en capacité de manier l'outil pour désherber un coin de trottoir ou tailler une haie. Mais n'est-ce pas l'occasion, pour les plus agiles, de manifester solidarité et amitié à leur voisin plus âgé, ou pour les habitants d'une rue ou d'un hameau d'entreprendre un chantier commun dans un cadre festif ? De telles initiatives seront en tout cas encouragées par l'équipe municipale...

Quant à nos amis les chiens et autres animaux de compagnie, s'ils sont les bienvenus, ils doivent, pour circuler, tenir en laisse leur partenaire humain (ou est-ce l'inverse?) et exiger de lui qu'il ramasse, à l'aide des sachets mis à disposition dans les distributeurs ou en Mairie, leurs déjections malodorantes et porteuses de nombreuses bactéries.

## Vers des propositions citoyennes

Cela avait été dit durant la courte campagne électorale : l'équipe municipale et le conseil tout entier doivent rester à l'écoute des citoyens, organiser des consultations, étudier les propositions qui leur sont faites. Serait-il véritablement naïf de penser que les habitants de Jazeneuil sont disposés à faire des propositions constructives dans l'intérêt de la commune ?

En tout cas, l'équipe municipale est prête à en faire le pari.

Certes, la crise sanitaire fait obstacle à de nombreux échanges : la crainte – justifiée – que la maladie apparaisse dans la commune est un frein à l'organisation de réunions publiques. Pour autant, rien n'interdit de déposer sa ou ses propositions – ou ses critiques – en Mairie, ou sur le site de la commune, voire sur le compte Facebook nouvellement créé. Toutes les correspondances seront examinées au même titre que les idées proposées par les élus et classées par le conseil municipal suivant plusieurs critères parmi lesquels :

- L'intérêt communautaire ;
- Le coût ;
- L'intérêt économique et/ou touristique.

Par ailleurs, une consultation citoyenne sera lancée au premier semestre 2021 concernant le legs par Marie Richard de près de 10 hectares de terrain agricole. Suivant la décision que prendra le conseil municipal, ces terres seront exploitées ou vendues. Dans ce dernier cas, le fruit de la vente financera un projet qu'il vous appartiendra de choisir parmi ceux que nous vous proposerons ou que vous nous aurez proposés (choix entre 3 ou 4 projets). Le projet qui obtiendra la majorité des suffrages citoyens sera lancé dans les meilleurs délais. Mais vous pouvez d'ores et déjà nous adresser vos propositions et idées...

Citoyens, à vos plumes !

# Vitesse excessive à Jazeneuil



## Circulation dans le bourg

A chaque entrée du bourg, matérialisée par le panneau « Jazeneuil », la vitesse maximale autorisée chute de 80 km/h à 50 km/h.

Peu après ces panneaux d'agglomération se trouvent plusieurs « gendarmes couchés », précédés de panneaux « zone 30 » ou, à défaut de dos d'âne, seulement le panneau.

**Le panneau « ZONE 30 » n'est pas seulement un panneau « 30 ».**

Des panneaux de fin de limitation de vitesse à 30 km/h se trouvent aux sorties du bourg

Ainsi, de toute évidence, **la vitesse est limitée à 30 km/h à l'intérieur du bourg**, ce que semblent oublier de trop nombreux usagers.

## Rue Saint Nicolas

S'agissant plus particulièrement de la rue Saint Nicolas, il est rappelé aux « Fangios des bacs à sable », que cette voie est **une ZONE DE RENCONTRE** au sens de l'article R 110-2 du Code de la route, qui en donne la définition suivante :

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. »

Dans cette zone, **les piétons** sont autorisés à **circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

La rue Saint Nicolas est trop souvent utilisée comme un raccourci, dévalé par certains véhicules à vive allure au mépris de toutes les règles. Ce constat a mené l'équipe municipale à prévoir à très court terme une réflexion en concertation avec les riverains, en vue de sécuriser définitivement ce secteur.

## Entrées du bourg et circulation hors-bourg

Des comportements accidentogènes, tenant notamment à des vitesses excessives, ont été constatés en de nombreux points de la commune (Jarnezay et le Champ de la croix, entre la Chaumelière et Lusignan, entre le Châtaignier et Rouillé, etc...).

Des mesures entraînant une réduction de vitesse, et compatibles avec les ressources de la commune, sont actuellement à l'étude. Par ailleurs, une analyse plus fine des horaires de passage des véhicules va permettre de solliciter la présence occasionnelle de la gendarmerie sur les « points chauds ».





# Le nouveau conseil municipal



A l'issue de l'installation du conseil municipal du 26 mai 2020, il a été procédé à l'élection du Maire et de ses Adjoints. Ont été élus :

Maire : M. Bernard CHAUVET

1ère Adjointe : Mme Justine THOMANN, déléguée aux finances, à l'environnement, à l'urbanisme, au développement économique et à l'information/communication.

2ème Adjoint : M. Gabriel THOMASSE, délégué aux bâtiments, à l'école, au matériel, à la voirie/assainissement.

3ème Adjoint : M. Dominique CHASSAGNE, délégué à l'action sociale, au tourisme et à la vie associative.

4ème Adjoint : M. Yannis BOUTIN, délégué aux relations intercommunales.

Après la démission, durant la semaine qui a suivi ce premier conseil, de trois de ses membres, l'équipe municipal compte désormais 12 personnes.

Sont membres du conseil municipal : Frédéric BOISGROLIER, Mélanie ROBERT, Nathalie HIPEAU, Françoise MENUET-LANORT, Johan RANGER, Bruno BELLINI et Muriel DIAS.

Concernant les représentations de la commune auprès de diverses commissions :

Pour le Syndicat mixte des vallées du Clain Sud : Dominique CHASSAGNE - Johan RANGER.

Pour le SIVOS : Bernard CHAUVET - Gabriel THOMASSE.

Pour les Eaux de Vienne-SIVEER : Frédéric BOISGROLIER - Dominique CHASSAGNE.

Pour Energie Vienne : Yannis BOUTIN - Bruno BELLINI.

Pour l'Agence des Territoires : Bernard CHAUVET - Justine THOMANN.

Pour le SIMER : Bernard CHAUVET - Gabriel THOMASSE.

Enfin pour la représentation de la commune auprès de la communauté urbaine du Grand Poitiers : Bernard CHAUVET en tant que titulaire et Justine THOMANN en tant que suppléante.

La gestion et la modération du site internet de la commune de Jazeneuil et du compte Facebook sont désormais assurées par Mme THOMANN et les autres adjoints, en lien étroit avec Mr CHAUVET.

# Les événements culturels à JAZENEUIL en 2020



**L**e contexte sanitaire n'a pas empêché Jazeneuil de vivre un été animé et riche d'une diversité d'événements culturels. En cela, il convient de remercier vivement les organisateurs pour ces animations.

**Voici les principaux événements du calendrier culturel Jazeneuilais de l'été et de l'automne :**

- Contes et invités surprises, « JEUDI AU JARDIN » les 2, 16 et 30 juillet puis les 13 et 27 août;
- Exposition photos grands formats d'Annabelle Avril au cœur de l'Amazonie du 24 juillet au 15 septembre 2020;
- « Un nouveau Regard » par Jazeneuil en fête, au cœur du village, rue Saint Jean Baptiste en soirée le 24 juillet, avec des concerts et en préambule l'inauguration de l'expo photos d'Annabelle Avril;
- Balades insolites DEAMBUL'ANES contés le 12 août;
- Soirée dansante au logis de la cour le 24 août moment de convivialité et de partage autour d'un verre, d'un bon repas et à l'écoute d'un groupe de musique très agréable;
- Soirée Cinéma par Jazeneuil en fête le 28 août;
- Balade contée dimanche 11 octobre .



## Départ de Thierry Billerot Arrivée de Stella Boutin

**L**e 29 juin dernier, après 37 ans de bons et loyaux services, celui que vous connaissez toutes et tous a « abandonné » son poste pour prendre un repos bien mérité... Thierry Billerot, secrétaire emblématique de la mairie de Jazeneuil et désormais jeune retraité, a laissé sa place à Stella Boutin.

Merci à Thierry pour tout ce qu'il a fait pour la commune et pour ce qu'il représentait aux yeux de tous, la mémoire de Jazeneuil et la gentillesse incarnée ! Nous souhaitons le même chemin à Stella – qui n'a aucun lien de parenté avec Yannis Boutin – à qui nous renouvelons nos vœux de bienvenue.



**S**tella BOUTIN, notre Secrétaire de Mairie. Derrière son sourire, beaucoup de disponibilité, de volonté et d'efficacité.





# Le football revient au stade municipal Maurice SIRE

La nouvelle équipe municipale avait la volonté de voir revenir le football au stade municipal Maurice SIRE, qui n'abrite plus de club depuis la fin des activités du Jazeneuil Football Club.

Comme des jeunes de notre commune jouent au sein du Groupement Jeunes Val de Vonne, la municipalité a contacté le président Mickaël FELIX pour lui faire part de notre souhait d'accueillir des équipes jeunes sur le terrain municipal. Laurent ESTRADE co-président du club de l'Union Sportive Mélusine est venu rencontrer le maire Bernard CHAUVET pour évoquer la possibilité de faire jouer également une équipe de jeunes féminines.

Après concertation avec les deux présidents de club sur l'occupation du terrain, un accord de principe a été trouvé pour faire jouer une équipe masculine et une équipe féminine.

Afin de finaliser cette occupation du terrain municipal, le conseil municipal a autorisé par délibération du 10 septembre 2020, Monsieur le Maire à mettre en place une convention entre les deux clubs et la commune de Jazeneuil.

Une équipe masculine du groupement Jeunes Val de Vonne et une équipe de jeunes féminines vont donc jouer sur le terrain Maurice SIRE. Mais un peu d'huile de coude était nécessaire avant. . .



## «L'épicerie de la place» de Mme Allard – camion ambulant



10 heures ce matin en ce mercredi 5 Août, et déjà affluence au camion épicerie de Mme Allard. D'un triste constat, celui du départ et de la rareté de nos commerces en campagne, est né le projet de Mme Allard. Accueillie à bras ouvert et même encouragée par les municipalités, celle-ci s'installe désormais tous les mercredis matin (10h-12h) place de l'église à Jazeneuil pour vous proposer de l'épicerie sèche, mais aussi charcuterie et produits locaux (fromages, crémierie, légumes, conserves de canard, mojettes de Vendée...). Les autres jours de la semaine, vous pouvez la retrouver à Curzay sur Vonne, St Germier ou encore à Coutières et St Maixent l'école. Elle propose également un service de livraison à domicile sur commande dans un rayon d'environ 20 kms autour de Ménigoute.

P.S. les fromages directement achetés chez le producteur sont délicieux ! Allez y faire un tour, par simple curiosité ou par pure gourmandise . . .

---

# Aimé LAURIN, un Jazeneuillais mort pour la France

---



**Le 15 mai 1918, Aimé Vincelas LAURIN, né à Jazeneuil le 11 octobre 1881, disparaissait du côté de PRUNAY, près de REIMS. Le 3 mai 1919, le Tribunal Civil de Poitiers a fixé la date de son décès à celle de sa disparition. Et le 14 mai 1922, le Caporal LAURIN a été déclaré par le même tribunal « Mort pour la France ».**



Ces informations n'avaient jamais été communiquées à la municipalité de JAZENEUIL, et le nom de ce héros ne figure pas sur le Monument aux Morts.

En accord avec les associations d'Anciens Combattants, il a été décidé de graver ce nouveau nom sur notre monument. Une cérémonie aura lieu le 11 novembre 2021, durant la commémoration de l'Armistice de 1918.

---

## Départ du Docteur Desvignes

---

L'équipe municipale a accueilli sans surprise, mais avec une certaine tristesse, l'annonce du départ à la retraite de son médecin, pour la fin de l'année 2020. Nous tenions à remercier le Dr Desvignes et saluer son exercice humain et humaniste de la médecine dans notre com-

munauté. Sa gestion attentive de nos dossiers, sa compétence et ses visites aux plus fragiles, vont nous faire cruellement défaut.

Nous ne pouvons être inactifs face à cette situation et avons d'ores et déjà commencé à travailler sur plusieurs possibilités/solutions. Il nous reste à

solliciter tous les acteurs de la santé des alentours (Médecins, Infirmiers, Pharmaciens...) ainsi que les autorités (ordres professionnels, ARS...) pour avancer – ou non – sur un projet concret.

Nous vous en dirons plus dès que nous le pourrons, et en attendant, prenez bien soin de vous.

---

## Jazeneuil se met à l'ère 2.0 avec son compte Facebook : Commune de Jazeneuil.

---

Moyen de communication et de diffusion rapide des actualités/vie du village, ce nouvel espace qui se veut participatif, vient compléter le site internet régulièrement mis à jour.





# Le Centre Communal d'Actions Sociales de Jazeneuil

Le centre communal d'actions sociales (CCAS) est animé par l'adjoint délégué à l'action sociale et réglementairement présidé de plein droit par le maire de la commune.

Le conseil d'administration est composé paritairement de conseillers municipaux désignés par le conseil municipal et de personnes dites qualifiées dans le secteur de l'action sociale, désignées par le maire. Le CCAS de la commune de Jazeneuil est composée de huit membres, sans compter Monsieur le Maire. Par délibération du conseil municipal du 25 juin 2020, les quatre conseillers municipaux membres du CCAS sont :

**Monsieur Yannis BOUTIN**

**Madame Muriel DIAS**

**Monsieur Dominique CHASSAGNE**

**Madame Nathalie HIPEAU**

Les quatre personnes nommées par monsieur le Maire hors conseil municipal sont les suivantes :

**Madame Claude BAUBEAU**

**Madame Christelle DECAUNES-VIGNEAU**

**Madame Claudia GARZON**

**Madame Gwenaëlle LE REST**

Conformément à l'article L.123-6 du code de l'action et des familles, un représentant des associations familiales figure dans les membres nommés par Monsieur le Maire. Mme Gwenaëlle LE REST a accepté d'être la représentante de l'UDAF au sein du CCAS.

Le CCAS dispose d'un budget séparé de celui de la commune d'un montant prévisionnel en 2020 de 6 172 euros. Cependant, à partir de 2021 le CCAS ne disposera plus d'un budget propre, puisque celui-ci sera intégré dans le budget principal de la commune, en section de fonctionnement. Cette circonstance est sans incidence sur l'existence du CCAS, qui va évidemment être reconduit..

Le CCAS a des compétences multiples et a pour objectif de mener des actions de prévention et de développement sociale dans la commune. A ce titre :

- il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, allocation personnalisée d'autonomie, aides aux personnes âgées, handicap...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental ;
- il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, aides remboursables, avis pour l'inscription à la banque alimentaire, bons pour les naissances, repas des « aînés ruraux » etc ;

Au service des habitants de la commune, le CCAS est en fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.

La crise sanitaire que nous traversons amène le CCAS à ne pas organiser cette année le traditionnel repas des aînés de notre commune. Cependant, le CCAS a décidé de livrer aux personnes seules ou en couple, âgées d'au moins 70 ans, un panier gourmand des fêtes de fin d'année.

# Bibliothèque : les coulisses d'un lieu culturel



Qu'est-ce qu'une bibliothèque ? Vous êtes-vous déjà posé la question ?

Un lieu où on peut lire et emprunter des livres et magazines, cela semble une bonne base de définition, mais est-ce tout ?

Je vous propose aujourd'hui de vous emmener dans les coulisses et découvrir qu'une bibliothèque c'est bien plus que cela.

## Avant d'arriver dans son rayon, un livre a dû être :

- choisi en cohérence avec les collections de la bibliothèque. Cela demande du temps de recherche et de réflexion : variété des sujets, correspondances avec envies et besoins des lecteurs...
- acheté : bibliothécaire et bénévoles vont aussi en boutique directement les choisir en plus de ceux présélectionnés
- préparé pour pouvoir sortir : enregistrement dans la base de données, cotation, renforcement avec charnières, étiquetage, estampillage, pose de couverture... et pour certains qui ont déjà bien voyagé, réparations.

Maintenant, le livre est fin prêt, il trépigne de quitter son rayon pour que vous le découvriez. A côté de lui, un autre livre qui n'appartient pas à la bibliothèque de Jazeneuil, c'est un prêt de la bibliothèque départementale de la Vienne. Ces livres de la BDV sont en partie renouvelés deux fois par an via le bibliobus, cela veut dire que bibliothécaire et bénévoles ont sorti des rayons ceux qui doivent partir (suivant une grille de sélection par type de documents) et qu'elles passeront une demi-journée à choisir les nouveaux arrivants, qu'il faudra ensuite ranger à leur place.



Voilà, les rayons de la bibliothèque sont pleins et organisés, vous pouvez venir les emprunter, puis les rendre. Ensuite, ils sont nettoyés et remis en rayon et la ronde peut recommencer.

Mais la bibliothèque ce n'est pas que des livres, c'est aussi un lieu culturel avec des animations, des spectacles, des expositions, des interventions autour du livre, de la lecture, de l'ouverture au monde et à la culture au sens large. La bibliothèque accueille les classes de Jazeneuil, un partenariat avec les enseignantes permet d'aborder différents sujets qui pourront servir aussi en classe. Il y a aussi des emprunts de livres pour permettre aux enfants qui ne peuvent pas venir à la bibliothèque de quand même en profiter. Voilà, en espérant que ce petit tour d'horizon de ce qu'est une bibliothèque, vous aura permis de découvrir ou redécouvrir ce lieu culturel de notre village qui est là pour vous. N'hésitez pas à en profiter, à le faire vivre et pourquoi pas, si cela vous tente, pousser le rideau pour rejoindre les coulisses !

Après ce petit tour en coulisses, petit retour en arrière sur une année un peu particulière. Malgré le coronavirus et ses aléas multiples et variés, la bibliothèque a pu organiser quelques animations comme la traditionnelle après-midi jeux en février et un premier accueil « bébé bouquine » avec l'accueil enfants-parents itinérant tout début mars. Ensuite, confinement oblige, la bibliothèque a revu ses projets et s'est adaptée à la

●●●

situation en organisant une Grande Lessive à la maison et en photos qui ont été publiées sur la page dédiée à la bibliothèque du site de la mairie (voir adresse ci-dessous).

Face au succès de cette grande Lessive, nous avons proposé un défi photo ayant pour thème « Le printemps vu de notre fenêtre » que nous avons posté également sur la page de la bibliothèque.

L'école ne fut pas en reste non plus avec un projet haïkus initialement prévu à la bibliothèque et finalement posté sur le site internet. Ces photos et ces haïkus sont toujours visibles sur la page de la bibliothèque, n'hésitez pas à aller y fureter. La balade contée dans les jardins, reportée pour cause de mauvais temps, s'est finalement déroulée le dimanche 11 octobre sous un soleil radieux pour le plus grand plaisir des participants masqués. Et pour finir, l'animation prévue en collaboration avec Le jardin de Louissette pour relancer la grainothèque au printemps s'est quand-même réalisée en automne avec une exposition « La graine et le fruit » et une présentation de graines. Les deux classes de l'école ont également bénéficié de cette exposition et d'un atelier récup' de graines.



**Merci à Aline, Anne, Cindy, Estelle, Nastassja, Noémie et Patricia qui, grâce à leur participation bénévole, contribuent grandement à faire vivre notre bibliothèque!**

**Rappel des horaires d'ouverture :**

**mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h**

**Contact : [bm@jazeneuil.fr](mailto:bm@jazeneuil.fr)**

**site internet :**

**[https : //www.jazeneuil .fr/cadre-de-vie/bibliothèque](https://www.jazeneuil.fr/cadre-de-vie/bibliothèque)**





# ÉLECTIONS SÉNATORIALES



## Renouvellement des mandats des deux sénateurs (Alain FOUCHE et Yves BOULOUX) du Département de la Vienne

F. BOISGROLIER, M. DIAS et B. BELLINI ont été élus délégués pour les élections sénatoriales lors du conseil municipal du 10 juillet 2020.

Les élections sénatoriales se sont déroulées le dimanche 27 septembre 2020 et ont été élus sénateurs de la Vienne pour 6 ans :

Bruno BELIN / Suppléante : Marie-Renée DESROSES (767 voix)

Yves BOULOUX / Suppléante : Marie-Jeanne BELLAMY (714 voix)



## Permanence élus du samedi

Depuis le début du nouveau mandat, la Poste ainsi que le secrétariat de la mairie sont fermés le samedi matin. Pour répondre aux demandes urgentes et recevoir les Administrés ou, s'agissant de la Poste, distribuer des lettres recommandés et colis qui ne peuvent être récupérés en semaine, le Maire et les adjoints tiennent des permanences à tour de rôle, chaque samedi à la mairie, de 9h30 à 11h30.

## Etat-civil

### NAISSANCES

Emma née le 8 février 2020

Athénaïs né le 19 mai 2020

Elyna née le 15 septembre 2020

Léon né le 24 octobre 2020

### MARIAGE

M. DELAVault Alain et Mme POSTIGO  
Nathalie le 7 septembre 2020

### DECES

3 décès en 2020



# Adresses et numéros de téléphone utiles

## AGRICULTURE - ÉLEVAGE

### SEYNAEVE CLAIRE

Fabrication de fromages de chèvre fermiers  
Les Quintardières 86600 Jazeneuil  
Tél. : 05 49 43 93 57

## ARTISANAT

### DIG LASE

Découpe et gravure laser tous supports (hors métaux), en petite ou moyenne quantités et même à l'unité. Pour les entreprises, comme pour les particuliers.

#### Branchut-dias Muriel

L'Auzanière 86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 60 67 75 74  
Mél. : m.branchut@dig-laser.com  
Site : dig-laser.com

### NO LENN

Création et réalisation de sacs et simili-cuir et tissu, accessoires de sacs. Réalisation de petits travaux de couture.

#### Ayrault Mélanie

La Mimaudière 86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 99 69 96 77  
Mél. : melanie.ayrault@orange.fr

## BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

### ASCENSEURS MÉLUSINS

Vente, installation et dépannage de siège monte-escalier, d'ascenseur pour particuliers et petits ERP.

#### BOUTIN Yanis

17 rue du Vieux-Châteaux  
86600 Jazeneuil  
Tél. : 0676 71 30 49  
Mél. : ascenseurs.melusins@wanadoo.fr  
Site : www.ascenseurs-melusins.com

### SARL GARRAT ET FILS

Menuiseries bois, PVC et alu, rénovation bâtiment, cloison sèche, escalier, maison à ossature bois.

#### GARRAT Jean-Claude et Thomas

2 route de la Chaumelière  
86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 81 87 53 72  
Mél. : jeanclaud.garrat@wanadoo.fr

### SARL NICE HOUSE

Entreprise Qualibat Eco Artisan. Bois/PVC/Alu.

#### BERTRAND Olivier

13 rue de la Quinterie 86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 22 30 76 03  
Mél. : nice.house86@gmail.com

### SARL LE CHARPENTIER

Charpente, couverture, zinguerie, structures bois (agrandissements, terrasses, pergolas...)

#### La jumeau 86600 Jazeneuil

Tél. : 06 59 90 33 71  
Mél. : sarl.lecharpentier@gmail.com

## BAR-RESTAURANT - MULTISERVICES

### LE BOUT DU PONT

Bar-restaurant.

#### LEGEAY Gérard

1 rue Saint Jean-Baptiste  
86600 Jazeneuil  
Tél. : 05.49.01.41.67

## BIEN-ÊTRE - FORME

### DEBENEST-OLIVIER

Fabienne : Le bien-être par l'hypnose. Praticienne en Hypnose Ericksonienne.

La Mimaudière 86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 20 37 53 96  
Mél. : fabienne.debenest@orange.fr

### SIROT MARIE-CHRISTINE

Consultante en éducation kinesthésique, animatrice et formatrice brain gym (Amélioration des différents apprentissages.) Kinésiologue et réflexologue, bien-être, développement personnel et relaxation.

14 Cité de la Vigne 86600 Jazeneuil  
Tél. : 05 49 53 57 14  
Mél. : elandessources@sfr.fr

## COIFFURE - ESTHÉTIQUE

### CHRYSALIDE

Salon de coiffure mixte, styliste, visagiste  
3 rue Saint Jean-Baptiste  
86600 Jazeneuil

Tél. : 05.49.36.31.62  
Ouverture : lundi sur rendez-vous

## ÉBÉNISTERIE

### SARL FRUCHARD ÉBÉNISTERIE

Artisan fabricant.

Z.A. Le Pré sableau 86600 Jazeneuil  
Tél. : 05 49 53 50 11  
Mél. : fruchard.ebenisterie@wanadoo.fr  
Site : www.fruchard-ebenisterie.com

## ÉLECTROMÉNAGER

### CHASSERIAUD JP

Vente-dépannage télévision, antenne, électroménager

Les Quintardières 86600 Jazeneuil  
Tél. : 05 49 50 32 41

## IMMOBILIER

### JEZEGOU STANLEY

Conseiller en immobilier

Tél. : 06 48 22 16 05  
Mél. : stanley.jezegou@refleximmo.com  
Site : www.refleximmo.com/  
conseillers/stanley.jezegou

## PARAMÉDICAL

### BONNEAU JULIEN

Ergothérapeute diplômé d'état  
intervenant auprès d'adultes  
et d'enfants.

Tél. : 07 50 57 94 04  
Mél. : jbonneau.ergo@gmail.com

## PAYSAGISTE

### SARL D PAYSAGES 86

Aménagement et entretien d'espaces  
verts, taille, plantation

Puy Godet 86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 32 76 86 40  
Mél. : dpaysages86@orange.fr

## SERVICES

### CANINEMENT VÔTRE

Education, médiation et  
comportements canins

CHARRIER Christelle

Tél. : 06 64 31 58 34  
Mél. : caninementvotre@outlook.fr  
Site : www.caninementvotre.simplesite.com

### DUMON ALEXANDRA

Prestation de ménage à domicile

23 rue Mélusine 86600 Jazeneuil  
Tél. : 06 24 86 80 33  
Mél. : alexandra.dumon@hotmail.fr

## TAXI - TRANSPORT SANITAIRE

### BERTIN JOCELYN

Tél. : 06 09 35 91 71  
Mél. : jocelyn.bertin@outlook.fr

## TRAVAIL DES MÉTAUX- FORGE

### SARL DELAVAUPT-PLAULT

Forge, travail des métaux,  
réparation matériels agricoles et  
équipements mécaniques

4 rue Pictave 86600 Jazeneuil  
Tél. : 05 49 53 50 15

## COMMERCES AMBULANTS

### L'ÉPICERIE DE LA PLACE

(mercredi de 10h à 12h) place de  
l'Église.

## NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS : 18

POLICE : 17

SAMU : 15

VIOLENCES CONJUGALES : 3919

## Le Conseil Municipal de Jazeneuil

Vous souhaitez de très bonnes  
fêtes de fin d'année et vous  
adressent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2021



**Directeur de publication :** Bernard CHAUVET  
**Ont participé à la rédaction :** Justine THOMANN - Muriel  
CASONI - Dominique CHASSAGNE  
**Crédits photos :** Claude LITT, Pixabay  
**Mise en pages et impression :** Lubicom  
410 exemplaires  
Décembre 2020